



Semaine 3 / 2025

21.01.2025

Le pardon des péchés



L'expérience de communion faite le mercredi avec les frères et sœurs de Romanshorn (district de Wil SG), et le jeudi à Regensdorf (district de Zurich-Nord-Est) m'a fait beaucoup de bien. Toutes deux sont des communautés très attentionnées et joyeuses. On sentait vraiment que les frères et sœurs s'étaient préparés au service divin.

Les communautés ont la possibilité, une fois par semaine, de se sanctifier et de se purifier. Pour ce faire, l'Évangile est prêché, le pardon des péchés est annoncé et la sainte cène est dispensée.

Pendant les deux heures et demie qu'a duré le trajet de retour de Romanshorn jusqu'à mon domicile, je me suis posé cette question: Comment étais-je moi-même préparé au pardon des péchés que j'ai annoncé au nom de Jésus-Christ? Car je fais-moi aussi partie de la communauté visitée. Je me suis alors souvenu d'une documentation destinée à un groupe de discussion, qui avait été mise à la disposition des communautés l'année dernière, et dans laquelle sont énumérées les conditions à remplir pour le pardon des péchés. Je n'ai pas réussi à me souvenir de tous les points au mot près. En voici donc le contenu. Puisse-t-il nous inciter à méditer sur ce thème:

Par son sacrifice, il [Jésus] a brisé le pouvoir de Satan et vaincu le péché et la mort (II Corinthiens 5 : 21)

Les conditions

Foi du pécheur en Jésus-Christ comme Rédempteur (Jean 8 : 24) Examen personnel pour reconnaître ses fautes

Connaissance d'avoir péché et d'avoir besoin de la grâce Désir d'être réconcilié avec Dieu Confession des péchés devant

Dieu par le Notre Père Repentir et regret avec la ferme intention de surmonter les erreurs et les faiblesses Volonté de réconciliation avec ses débiteurs Saisir l'absolution dans la foi

Bonne semaine à tous!

Je vous adresse mes cordiales salutations.

Thomas Deubel

